



LE JOURNAL MUNICIPAL DE SALERS

Semestriel – Avril 2019-

Depuis la parution du dernier bulletin municipal la principale préoccupation du conseil municipal a été le réaménagement de la place Tyssandier d'Escous.

Les travaux de surfacage encadrés par le document d'urbanisme Site Patrimonial Remarquable ne représentent qu'une partie du chantier. En effet la reprise et la mise en conformité des différents réseaux souterrains (assainissement, eau de ruissellement, eau potable, fibre électrique, téléphonie) ont pris beaucoup de temps avec les surprises liées à ce genre d'opération.

La place Tyssandier d'Escous est située à la jonction de cinq rues et présente un espace sans-forme avec des pentes mal définies.

Face à l'Office de Tourisme, la fontaine sera relevée de 80 cm environ pour permettre de donner de la pente nécessaire à l'évacuation des eaux de surface et satisfaire aux exigences du Plan Mobilité Réduite.

L'éclairage d'embellissement est également repris : mise en place de leds avec possibilité de faire varier les couleurs.

Cet aménagement doit rendre Salers plus accueillant et plus attractif aux visiteurs.

Il est impératif de relancer le tourisme en soirée. Pour cela il est primordial que les commerces concernés restent ouverts le plus tard possible. En effet les retombées économiques du tourisme ne sont pas uniquement fonction du nombre de visiteurs, mais également du temps passé par chaque visiteur dans le village et de la hauteur de ses dépenses.

Le conseil municipal ne doute pas que les commerçants et artisans concernés feront leur maximum pour donner à Salers un visage dynamique et accueillant.

La municipalité remercie les habitants et les commerçants impactés par les nuisances liées aux travaux pour leur sympathie et leur compréhension.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite à tous une saison animée et fructueuse.



Jean-Louis FAURE
Maire de Salers

Les travaux réalisés

Peu de travaux ont été effectués depuis novembre en dehors de ceux d'entretien courant. Le chantier de la place Tyssandier d'Escous a en effet mobilisé tous les moyens humains et financiers.

- **Bâtiments communaux**

Le RPI Salers / St-Bonnet-de-Salers / St-Paul-de-Salers

L'entreprise SARL Guillaume ROBERT (Salers) a changé trois fenêtres du réfectoire et quatre fenêtres de la cuisine. L'entreprise Le PEINTRE (Salers) est intervenue pour la peinture.



Salle des fêtes de Salers

Après rénovation du système d'alarme et installation d'un téléphone par les entreprises AG ELEC (Salers) et SARL Jérôme BARRIER (Mauriac), la sous-commission départementale de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public a émis un avis favorable quant à l'utilisation de la salle des fêtes de Salers.



Logement communaux

L'entreprise Le PEINTRE (Salers) est intervenue pour rafraîchir toutes les fenêtres de l'immeuble communal du Passage de l'abbé Gély (salle des associations, cabinet de kinésithérapie et les appartements gérés par Logisens).



- **Equipement**

Branchement électrique de Barrouze

L'entreprise EIFFAGE ENERGIE (Le Vigean) a déplacé et remplacé le tableau électrique vieillissant destiné aux manifestations sur l'esplanade de Barrouze.



- **Voirie**

Elagage

Les agents de ville ont élagué la haie du camping municipal et les arbres de la rocade C. Maigne. Grâce à la location du broyeur à végétaux de la Communauté de Communes du Pays de Salers, les copeaux de bois ont été récupérés et seront utilisés comme paillis dans les parterres communaux.



Les travaux en cours

- **Voirie**

Travaux d'aménagement de la place Tyssandier d'Escous. (Cf. page 4 - Actualités)

La commune de Salers a récemment acquis **le jardin** dont le mur de soutènement a cédé dans le passage de la Petite Martille en 2016. Les travaux de maçonnerie pour remonter la muraille vont pouvoir débiter.

Comme les années précédentes, **les rues de Salers** vont être remises en l'état avec l'aide du Syndicat Intercommunal de Voirie de Mauriac.



- **Equipement**

Signalétique & adressage

L'adressage sur Salers est devenu un passage obligé et cela pour plusieurs raisons : la délivrance des courriers et colis aux particuliers et commerces, les services d'urgence qui interviennent maintenant par géolocalisation et enfin l'arrivée prochaine de la fibre sur le Pays de Salers.

Aussi, faisant suite à la réunion d'information du 14 février organisée par la Communauté de Communes du Pays de Salers à destination des maires du territoire, la commune de Salers a signé un contrat avec La Poste pour un montant de 4 508€.

Par délibération du conseil municipal du 7 mars 2019 certains noms de rue ont donc été « officialisés » : Route de St-Paul, Route d'Aurillac, Route du puy Mary, Route des Bessades, Passage de l'Echelle, Passage Charbonnille, et une rue a été nouvellement dénommée : Passage de l'abbé Gély (entre le cabinet du docteur Strub et la Petite Martille en passant par le cabinet de la kinésithérapeute et salle des associations).

La Poste doit maintenant numéroter les voies sur papier, puis faire valider les numéros attribués à la mairie.

Chaque concitoyen pourra le moment venu venir valider son numéro à la mairie.

La poste procédera ensuite à la saisie informatique définitive qui entérinera la numérotation des voies, la géolocalisation et donc l'éligibilité de chacun au haut débit....

Les plaques de rues manquantes seront très vraisemblablement commandées et posées par l'entreprise SIGNARAMA (afin de garder une certaine homogénéité avec les visuels existants). Après entretien avec l'architecte des Bâtiments de France, dans le bourg les numéros seront peints sur les façades des maisons (comme autrefois) alors qu'en périphérie une plaque aluminium à fixation murale sera attribuée à chaque administré. Attention la numérotation est à la charge des communes **la première fois seulement**. Le propriétaire est ensuite chargé de son entretien et de son renouvellement le cas échéant.

Pour finir, un courrier sera adressé à tous les administrés concernant les démarches à suivre pour faire valoir leur adresse auprès de leurs contacts.

Les travaux annulés et /ou reportés

- **Bâtiments communaux**

Camping municipal Le Mouriol. Les travaux de rajeunissement de l'appartement de fonction du camping municipal « Le Mouriol » sont reportés au printemps 2020.

- **Equipement**

Vieux bus de ramassage scolaire. Contrairement à ce qui avait été annoncé lors du journal municipal de novembre, le vieux bus de ramassage scolaire ne sera pas pour l'heure remplacé par une petite fourgonnette utilitaire.

- **Voirie**

Rappel, la commune doit toujours investir dans **des panneaux de signalisation routière intra-muros** (pour remplacer ceux vieillissants).

LES ACTUALITES

Travaux d'aménagement de la place Tyssandier d'Escous

Les travaux de la place Tyssandier d'Escous avancent vite et devraient se terminer comme initialement prévu le 30 avril.

La municipalité de Salers prévoit une inauguration de fin de travaux probablement le week-end du 14 septembre en soirée, afin de profiter des nouveaux éclairages de la place. La population de Salers sera bien évidemment informée en temps voulu et invitée à venir y participer ...



Restauration de la Chapelle Notre-Dame de Lorette.



La municipalité de Salers vous convie le dimanche 13 juin à 12h à la chapelle Notre-Dame de Lorette, pour l'inauguration de fin de travaux de la 1^{ère} tranche, effectués grâce aux dons collectés en partenariat avec la Fondation du Patrimoine.

Une procession mariale depuis l'église St-Mathieu vers ladite chapelle aura lieu au préalable dès 10h30. A 11h une messe y sera célébrée à l'issue de laquelle se tiendra l'apéritif offert par la mairie et le vernissage de l'exposition « Lorette d'hier à aujourd'hui ».

Si vous possédez des photos (anciennes ou récentes), des cartes postales, textes, livres, courriers, peintures, dessins oubliés dans le fond de vos greniers, n'hésitez pas à les porter à la mairie pour alimenter l'exposition.

Pour pouvoir envisager la 2^{ème} tranche de travaux qui consiste à la reprise des structures et la mise hors d'eau de la façade, il est nécessaire de rester mobilisé afin de continuer à récolter des dons pour la réalisation de ces travaux. La souscription auprès de la Fondation du Patrimoine reste ouverte.

Rappel : 4 tranches de travaux pour un budget de 209 000 €. Souscription publique en collaboration avec la Fondation du Patrimoine.

Les dons sont déductibles : des impôts sur le revenu à hauteur de 66% du don (dans la limite de 20% du revenu imposable), de **l'impôt sur la fortune** à hauteur de 75% du don (dans la limite de 50.000 €), de **l'impôt sur les sociétés**, à hauteur de 60% du don, (dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT).

Bon de souscription disponible dans la chapelle Notre-Dame de Lorette, dans l'église St-Mathieu, au secrétariat de Mairie de Salers et téléchargeable sur le site internet de la mairie. Possibilité également de faire son don en ligne, sur internet en suivant le lien : www.fondation-patrimoine.org/43678

Le grand débat national

À l'initiative du Président de la République, le Gouvernement a engagé en décembre un grand débat national sur quatre thèmes qui couvrent des grands enjeux de la nation : la fiscalité et les dépenses publiques, l'organisation de l'Etat des services publics, la transition écologique, la démocratie et la citoyenneté.

La mairie a ouvert un cahier de doléance pour que les salerians puissent exprimer leurs attentes. Il a été envoyé à la sous-préfecture du Cantal courant février 2019.

Monument aux Morts

Par arrêté préfectoral n°19-059 du 13 mars 2019, le monument aux morts de la promenade de l'église de Salers est inscrit au titre des monuments historiques « *considérant que le Monument aux Morts de Salers revêt un intérêt certain dans une déclinaison stylistique locale, à la fois funéraire et triomphale, de la typologie architecturale des arcs* ».

La municipalité tient à remercier Isabelle Fernandez et la Société Historique du Pays de Salers représentée par Cédric Tartaud-Gineste pour leurs recherches et leur contribution à ce classement.



Epicierie de Salers



En attendant la réouverture de l'épicerie de Salers, deux services sont proposés sur Salers :

-A compter du mardi 16 avril : **l'épicerie « Mon Marché » de St-Martin-Valmeroux** (épicerie, dépôt de gaz) vous propose de venir retirer les commandes de vos courses à la salle des fêtes de Salers **tous les mardis après-midi de 14h30 à 16h**. Les commandes doivent être préalablement passées auprès de Mélanie et Laëtitia au 04 71 40 61 15 ou sarlccclm@laposte.net avant le samedi 18h.

-**L'épicerie « Valériane » d'Anglards-de-Salers** (épicerie, traiteur, dépôt de gaz) vous propose une livraison à domicile **les lundis, mercredis, vendredis, samedis après-midi**. Les commandes doivent être préalablement passées auprès de Nadège et Gaëtan au 04 71 68 20 20 au plus tard la veille pour le lendemain après-midi.

PS : attention : paiement par chèque ou liquide (pas de carte bancaire)

En vrac, quelques nouveaux, nouvelles et nouveautés ...

« Déplacements saisonniers des commerces de Salers :

- * « **Verre & Senteurs** » quitte l'Avenue de Barrouze pour la *rue des Templiers*
- * **La boulangerie « Hodapp »** quitte la rue Notre-Dame pour la *rue du Beffroi*
- * « Les Délices de Jadis » changent d'enseigne « **Douceurs et Vitamines** » et de côté de rue dans la *rue du Beffroi*

Reprises d'activités et nouveaux commerces sur Salers....

- * Reprise d'activité du restaurant « **La Martille** », Mme Sophie BRAY – *Rue de la Martille*
- * Reprise d'activité avec changement de nom « **La Bastide du Cantal** » (anciennement « Le Gerfaut »), réseau « Village Fani » (accueil de groupes) – *Route du Puy Mary, Le Mouriol-bas*
- * Ouverture de la boutique « **A tous goûts d'Champ** », M. Gaël REBUFFIE et Mme Sandra LOPEZ (vente à emporter de produits cuisinés) - *54, rue Notre-Dame* (anciennement « Le Rustik »)
- * Ouverture de « **l'atelier / galerie d'Alain Etchepare** », (exposition, vente de photographies traditionnelles argentiques et alternatives) - *Rue du Château* (anciennement « Galerie du Château »)
- * Ouverture de la boutique « **Fifi brin d'Osier** », Delphine Raoux (vannerie et poterie) – *Rue du Château* (ancien meublé « La Forge de Salers »)
- * Ouverture d'une boutique : **Jérémy Grenier** (pâtissier, chocolatier présent sur le marché du mercredi matin) - *Rue Notre-Dame* (à côté de la boutique « Le SAGRANIER »).
- * Ouverture d'une boutique « **Piganiol** » (parapluies) – *Rue du Beffroi* (anciennement « Les Délices de Jadis »)
- * Nouveau meublé de tourisme, n°871 labellisé 2 épis aux Gîtes de France – *Rue du Puy Salers, Les Prés de Faure*

Retrouvez tous les commerçants et artisans de Salers sur :

http://www.salers.fr/commerces-salers-cantal_fr.html

LES SERVICICES MUNICIPAUX

Service administratif

Le secrétariat de mairie est ouvert au public de 9h00 à 12h et de 13h30 à 17h30 le lundi et jeudi et de 9h00 à 12h00 le mardi, mercredi, vendredi

Tél. : 04 71 40 72 33 - **E-mail :** mairie.salers@wanadoo.fr - **Site :** www.salers.fr

Ecole

Programme des temps d'activités périscolaires (TAP) proposés aux élèves de Salers tous les mardis et vendredis soirs de 16h à 16h45.

« Grâce à l'intervention de Chantal DEHIERE, mais aussi beaucoup de patience et d'application à la tâche, les grands ont pu chausser les charentaises confectionnées par leurs soins depuis les vacances d'automne.

Les plus petits se sont quant à eux initiés à la couture et ont enfilé de jolies perles multicolores.

A la rentrée des vacances de printemps, les grands reprendront l'activité jardinage en lien avec le projet pédagogique du corps enseignant, tandis que les plus petits se lanceront dans les pompons de laine ».

Andrée et Sandrine, animatrices des TAP



Bibliothèque

Depuis le 2 janvier, Christine LACOSTE vous attend tous les mercredis de 9h à 12h dans les locaux de l'école primaire, rue du Couvent.

« Pour information, le Bibliobus (bibliothèque mobile de la médiathèque départementale du Cantal) est passé mercredi 3 avril. Les agents ont laissé un large choix de lecture (romans, romans policiers, thèmes divers ...) pour petits et grands.

Sachez que vous pouvez également réserver des livres, CD, DVD, jeux et jouets, et/ou œuvres d'art (etc..) directement sur le site internet www.culture.cantal.fr et les récupérer à la bibliothèque de Salers. Pour ceux qui ne possèdent pas internet, vous avez la possibilité de vous connecter gratuitement à la bibliothèque (WIFI et de 2 ordinateurs offrant un libre accès à internet).

Prochains passages de la navette départementale : les jeudis 9 mai, 6 juin, 4 juillet 2019. Pensez à réserver ! »

Pour tout renseignement, Christine au 04 71 40 72 33 – E-mail : bibliotheque.salers@gmail.com

Rappel - Collecte des déchets

Le ramassage intra-muros des déchets se fait au porte à porte par les employés communaux. Les camions bennes collectent les déchets contenus dans les containers **en périphérie de la cité** de la façon suivante :

Salers bourg	15/10 au 15/04	15/04 au 30/06 1 ^{er} /09 au 15/10	Juillet /août	Salers périphérie	Basse saison	Haute saison
Poubelles	lundi, vendredi	lundi, mercredi, vendredi	tous les jours	Poubelles	mardi	mardi et vendredi

Rappel : en aucun cas ne doivent être déposés dans ces poubelles : les déchets verts, les encombrants, les emballages ménagers recyclables, les cartons.

Tri sélectif des ordures ménagères : 2 containers à verre, 1 container à papier, 1 container pour les emballages ménagers légers (cartonnettes / plastiques) sont disposés au Foirail (route d'Aurillac) et gérés par le SIETOM de Drugeac.

Rappel : ces containers sont destinés uniquement au tri sélectif.

Ni encombrants, ni cartons sous peine de sanctions (article R 610-5 du nouveau code pénal).

La déchèterie des 4 Routes de Salers collecte : bois, bois traité, déchets verts, déblais et gravats, métaux, cartons, encombrants, déchets d'équipements électriques et électroniques, déchets diffus spécifiques : batteries, piles, boutons, peintures, aérosols, accumulateurs, ampoules, néons, huiles, extincteurs, radiographies, cartouches d'encre). Elle est **gratuite pour les particuliers** et payante pour les professionnels.

Ouverture : lundi au vendredi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 9h30 à 12h - Fermé le dimanche et les jours fériés - **Renseignements :** 04 71 40 72 09 ou 06 83 63 48 13.

Surveillance de la voie publique

Salers est un petit village de montagne typique aux rues étroites et aussi très touristique. La circulation et le stationnement y sont donc réglementés pour le bien-être des locaux, des commerçants ainsi que des nombreux visiteurs qui découvrent les ruelles de ce village classé parmi les plus beaux de France. Civisme et bon sens sont les maîtres mots, le cas échéant, deux ASVP peuvent intervenir....

Pour les résidents touristiques des hôtels et chambres d'hôtes de la ville haute, les habitants de Salers, les saisonniers et employés annuels, en plus du **parking gratuit** situé en bas de la rue Notre-Dame, un **parking leur est attribué à côté de la salle des fêtes**. Cette règle s'étend à la cour de l'école pendant les vacances scolaires.

Le stationnement est interdit toute l'année sur la **Place Tyssandier d'Escous**, sauf sur les emplacements réservés devant la pharmacie **pour les urgences**.

Le stationnement des véhicules de toute nature est interdit **dans les rues de la cité, place de l'Eglise, place Géraud Maigne**, pendant la saison touristique de mai à septembre.

Le stationnement sur le parking central de l'esplanade de Barrouze est uniquement toléré de 18h à 10h le lendemain. Le stationnement dans la rue de Barrouze n'est autorisé que d'un côté de la rue.

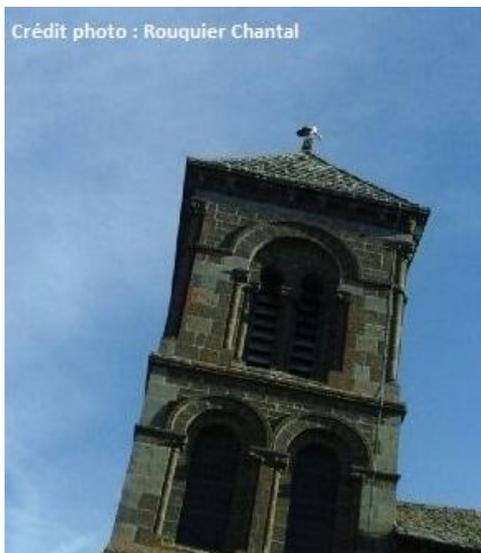
Le stationnement de **véhicules utilitaires** est interdit dans Salers, il est autorisé uniquement sur le parking gratuit en bas de la rue Notre-Dame (*Parking de la route d'Aurillac*).

Les livraisons doivent être effectuées avant 10 heures.

Attention : le stationnement ou l'arrêt jugé dangereux, gênant ou abusif parce qu'il est susceptible de porter atteinte à la sécurité d'autrui, reste dans le domaine pénal et demeure passible d'une peine d'amende prévue par les articles L.131-13 et R624-1 du Code pénal.

LES LOISIRS / ASSOCIATIONS

Crédit photo : Rouquier Chantal



Chronique du jardinier

« Même si l'hiver semble terminé depuis un bon moment, tellement les belles journées ont été nombreuses depuis février, avril marque le début du printemps. Cet hiver particulier n'a pas permis d'enrayer le déficit de précipitations de 2018. Espérons que le printemps ne soit ni trop sec, ni trop humide afin que la végétation puisse s'épanouir. Malgré les belles journées soyez vigilants, avril reste traître avec ses coups de froid brusques et les nuits sont encore froides.

Avec le passage à l'heure d'été, il fait jour plus tard, et le jardinier prend plaisir à s'occuper de son potager après sa journée de travail ! Il est temps de mettre quelques Pensées pour égayer un peu ou d'autres fleurs de saison (primevères, œillets...). Sans tarder vous pourrez également mettre en place

les bulbes à floraison estivale. Préparez vos géraniums. Rempotez-les ou plantez dans un bon terreau enrichi dans un endroit à l'abri du gel.

Au jardin aussi il est temps de s'affairer et de commencer les plantations : oignons, échalotes, carottes, premières salades, fraisiers... Il faut aussi semer sous abris les légumes d'été : tomates, courgettes, potirons...

Pensez à apporter de l'engrais organique à vos arbustes et arbres fruitiers, c'est le meilleur moment. La taille et l'entretien de printemps conditionnent leur floraison et leur production.

Nous comptons sur vous tous qui œuvrez au fleurissement de Salers pour le rendre plus accueillant et plus plaisant à vivre. Les jardins que vous faites agrémentent joliment la visite du tour de ville et la rendent originale. Nous devons continuer ensemble à faire de petites choses pour embellir notre cité. Le fleurissement et le jardinage sont des preuves de la vie dans notre village ».

Crédit photo : Franck Paul



La parole est aux associations...

L'amicale Laïque de l'école du RPI Salers / St-Bonnet-de-Salers / St-Paul-de-Salers

« La première manifestation de l'année 2019 a débuté lors du concert Hibernarock à Salers où nous tenions la buvette. Soirée très sympa et belle réussite pour l'association.

Nous tiendrons prochainement un stand de crêpes le 18 mai pour la Pastourelle au niveau du restaurant « Les Remparts ».

Aussi, nous recherchons activement des bénévoles « retraités » pour nous aider. En effet, peu de parents s'investissent et c'est vraiment dommage puisque l'association a pour but de collecter des fonds afin de financer les sorties pédagogiques, culturelles ainsi que les voyages scolaires...

Le concours de belote aura lieu le vendredi 28 juin à 20h30 à la salle polyvalente de St-Bonnet-de-Salers.

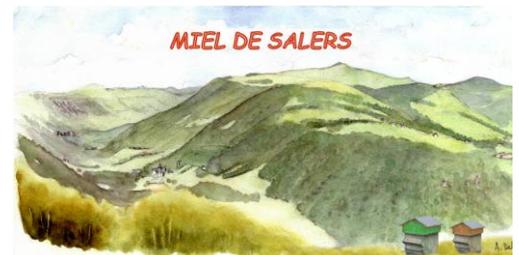
Le vide-greniers à Salers se tiendra le samedi 31 août (dernier samedi du mois d'août comme le veut la tradition)».

Marie MARTINEZ, Présidente de l'association (06 24 70 67 83)

Le miel de Salers

« Une nouvelle association créée par Patrick BERGER vient de naître à Salers : MIEL DE SALERS. Cette association a pour but :

- l'autofinancement et l'installation de ruches permettant d'assurer la préservation des abeilles au titre du Développement Durable
- la sensibilisation des jeunes et plus largement de la population à la biodiversité et au développement durable
- la production de miel bio
- l'organisation de manifestations diverses...



L'installation des ruches et la production du miel seront assurées par un apiculteur professionnel avec qui une convention a été signée.

L'achat d'une quinzaine de ruches est en cours. Elles seront installées mi-avril pour une première récolte en juillet ou août.

Des réunions de sensibilisation seront organisées notamment avec des écoles.

MIEL DE SALERS compte actuellement 75 adhérents dont 30 ont parrainé une ruche »

Contact : tél. : 06 52 14 65 66 – Courriel : mieldesalers@free.fr

Patrick BERGER, Président du Miel de Salers

Les Amis de Salers

« Les activités de l'association se sont ralenties quelque peu cet hiver. L'accès à la salle de réunion n'étant pas toujours accessible par rapport aux travaux de la Place. Pour cet été le programme est en cours d'élaboration. Nous prévoyons une soirée théâtre avec la troupe habituelle de Franche Comté en tournée dans notre région plus deux, voire trois « Café philo » (sujets : le silence, le tourisme de masse, vieillir sans devenir vieux). Nous aimerions proposer une soirée « Contes pour tous ».

Nous remercions tous les participants et tous ceux qui sont en demande d'activités et nous soutiennent. Nos moyens humains et financiers sont limités et nous ne pouvons pas toujours proposer ce que nous voudrions. Pardonnez-nous».

Jean-Pierre LAGANE, Président de l'association (04 71 40 72 91)

L'association La Sagranière

« Dimanche 31 mars La Sagranière s'est rendue à Laguiole à l'occasion du festival des Bœufs Gras. Ce déplacement s'est fait dans le cadre d'un échange avec Lous Oyolos qui étaient à Salers le 15 août dernier. Ce fut donc l'occasion de se revoir entre amis et de partager de bons moments folkloriques. Le défilé composé des groupes et des confréries s'est fait sous un soleil radieux dans les rues de Laguiole. Les danses des Sagraniers, bien que semblables aux bourrées aveyronnaises, ont recueilli de nombreux applaudissements. Les éleveurs du groupe ont pu également admirer les animaux exposés pour l'occasion. Au moment du déjeuner tout le monde a profité des mets et boissons de l'Aubrac. Avant de repartir certains ont fait un vœu, comme le veut la tradition, en caressant le taureau de bronze pour obtenir bonheur et prospérité.



Cette sortie marque la fin des répétitions qui ont permis aux adultes et aux enfants de se perfectionner et d'apprendre également de nouvelles danses. Les enfants les plus âgés intègrent progressivement le groupe adulte. Leur motivation et leur jeunesse renforcent le dynamisme du groupe.

La saison estivale s'annonce bien remplie puisqu'une quinzaine de représentations sont déjà inscrites au programme. Pour le gala du 15 août nous aurons le bonheur d'animer la journée avec un groupe de la Dordogne et un groupe de la Lozère.

A très bientôt pour partager avec vous tous notre folklore ».

Antoine BANCAREL, Président de la Sagranière (06 75 24 89 04)

Société Historique du Pays de Salers

Le Préfet de Région vient d'adresser son arrêté classant le Monument aux Morts de Salers au titre des Monuments Historiques.

La SHPS a été sollicitée par la municipalité de Salers pour fournir des informations sur l'historique et les conditions de construction du Monument.

La SHPS avait consacré un article complet dans son bulletin « Nostra Istorica » de 2014 sur le centenaire de la Grande Guerre.

Ce classement « MH » est l'aboutissement d'une coordination entre la municipalité, la SHPS et les services de la DRAC qui se sont reposés sur les travaux réalisés par le Commandant (ER) Michel BAQUIER, président de la section départementale de la Légion d'Honneur pour la Vienne.

Le Monument aux Morts de Salers a été livré le 15 septembre 1922, c'était le Colonel Pierre Albert LAPEYRE, maire de Salers depuis 1919 et Commandeur de la Légion d'Honneur, qui l'avait commandé.



Le Colonel LAPEYRE, initiateur du Monument, était en retraite en 1914, il avait été rappelé sous les drapeaux pour repartir au Maroc sous les ordres du Général LYAUTEY avec qui il avait fait Saint-Cyr.

Le Colonel LAPEYRE avait trois enfants, deux filles et un fils, ce dernier, Charles, était séminariste au diocèse de Saint-Flour. Il fut soldat pendant la Grande Guerre. Charles fut tué à 21 ans en 1915. Il reçut la Croix de Guerre et la Médaille militaire à titre posthume. Sa mémoire est honorée avec celle de ses frères d'armes depuis presque un siècle.

Un mystère perdure toutefois, personne ne sait pourquoi la Légion d'Honneur figure sur le Monument aux Morts de Salers alors qu'aucun soldat n'en est décoré. Le plus plausible serait une marque visant à rendre un hommage au sacrifice des soldats qui ne sont pas revenus mais rien ne le confirme.

La Société Historique du Pays de Salers souhaite poursuivre son œuvre de collecte et de sauvetage de la mémoire, vous avez sûrement dans un grenier ou une armoire, des documents anciens qui relatent des histoires oubliées, contactez-nous, nous nous ferons un plaisir de les numériser et de les faire parler !

Cédric TARTAUD-GINESTE, Président de la Société Historique du Pays de Salers
Contact.shps@gmail.com ou 0638760525

Le musée de Salers

« L'Assemblée Générale du musée a eu lieu le mardi 26 mars, salle de la mairie en présence de Monsieur le Maire. Malgré une baisse de fréquentation en 2018, le bilan financier reste équilibré.

Cette année, le musée ouvrira ses portes le 15 avril. Les horaires sont les suivants : tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 17h30 (en avril, mai, septembre, octobre), en juin, juillet et août, prolongation jusqu'à 18h30. Jours de fermeture : le vendredi toute la journée et le samedi matin. Le nouveau guide qui nous vient de Charente sera enchanté de vous y accueillir. En ce qui concerne les expositions, nous allons conserver " la Salers vue par les peintres" mais aussi réserver une place aux clichés de l'abbé GELY. La pharmacie va s'étoffer grâce à quelques objets donnés par Monsieur JUILLARD de Riom-ès-Montagnes.

Bienvenue dans cette demeure chargée d'histoire ».

Michelle CELARIER-DESCOEUR, Présidente de l'association

LES SERVICES MEDICAUX

Médecin généraliste	STRUB Pascal	Place Tyssandier d'Escous	04 71 40 70 44
Pharmacie	DUREL Frédéric	Place Tyssandier d'Escous	04 71 40 70 57
Infirmières libérales	FRESSINIER Brigitte, ROUCHY Amélie, JOANNY Agnès	Rue du château	04 71 40 74 33
Kinésithérapeute	JOVIN Babeth EMANUELE Martine	Place Tyssandier d'Escous	04 71 40 76 40

SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE
à Saint-Martin Valmeroux - Salers

La communauté de centres de Saint-Martin Vx - Salers

- 17 sapeurs-pompiers volontaires à Salers
- 20 sapeurs-pompiers volontaires à St-Martin Vx
- 238 interventions par an
- 8 véhicules de secours
- 12 communes défendues

Devenir Sapeur-Pompier VOLONTAIRE

- Des hommes ou des femmes de toutes origines socio-professionnelles
- Des conditions d'accès peu restrictives
- Quelques heures/mois
- Une adaptation aux contraintes professionnelles et familiales
- Une activité indemnisée
- Plusieurs missions ou missions secours à personnes

Pourquoi pas vous ?

CONTACT : Lieutenant Stéphane RAJEWICZ - 06 88 20 18 45
Salers : Sergent Olivier LAPORTE - 06 89 46 50 75
St-Martin Vx : Lieutenant Gilbert CHABRIER - 06 67 65 98 15

DAE

Un défibrillateur est installé sous le sas d'entrée de la salle des fêtes, rue du Couvent

L'ETAT CIVIL

Décès

Mme Marinette MOUTON, (née LAVAL), le 30 novembre 2018

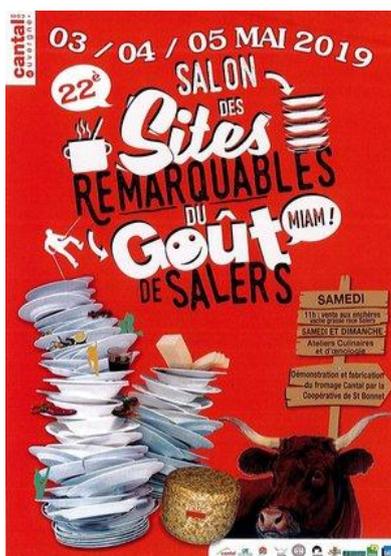
M. Roger VEYRIERE, le 4 février 2019

Mme Micheline GOUZON, le 19 mars 2019

Naissance

Aimie LACOSTE, fille de Mathieu LACOSTE et Patricia PEYRAL, le 11 février 2019

TOUS A VOS AGENDAS



Dates communiquées au jour du 9 avril 2019, d'autres sont à venir et ne sont pas encore « officielles »

Ma19 mars : commémoration du 19 mars 1962 -11h au monument du parking de la route d'Aurillac

Ve 3, Sa 4 et Di 5 mai : salon des Sites Remarquables du Goût – *Ve* : 12h à 19h, *Sa* : 10h à 19h, *Di* : 10h à 18h sur le site de la salle des fêtes et de l'école, rue du Couvent

Me 8 mai : commémoration du 8 mai 1945 – *RDV* à 11h45 sur la place Tyssandier d'Escous pour rejoindre le Monument aux Morts du Cimetière Vieux, rue Courbière

Ma 14 et Me 15 mai : passage du Rallye 2 CV « La Route des villages », Paris-Cannes – *Ma 14* en soirée et *Me 15* en matinée sur le Parking de la route de St-Paul



Ve 17 & Sa 18 mai : course de montagne « La Pastourelle », 21ème édition – *Ve* : La Médiévale, 18h30 à 23h30, *Sa*: La Pastourelle, 6h30 à 23h30

Di 9 juin : cyclo : passage du Critérium du Dauphiné lors de l'étape 1 Aurillac / Jussac (142km) – *Rocade Charles Maigne*

Sa 15 juin : cyclo : passage de la 4ème étape du Tour du Cantal Cadets – *Rocade Charles Maigne*

Di 16 juin : inauguration de fin de travaux (1ère tranche) de la chapelle Notre-Dame de Lorette – Départ de la procession mariale à 10h30 depuis l'église St-Mathieu – Messe à 11h à la chapelle Notre-Dame de Lorette – Inauguration de fin de travaux et vernissage de l'exposition à 12h à la chapelle, rue Notre-Dame, Malprangère.

Di 16 juin au Di 15 septembre : exposition : "Notre-Dame de Lorette d'hier à aujourd'hui" – 10h à 19h tous les jours, à la chapelle Notre-Dame de Lorette, rue Notre-Dame, Malprangère

Ve 28 juin : concours de belote du RPI Salers / St-Bonnet – 20h30 à la salle polyvalente de St-Bonnet-de-Salers

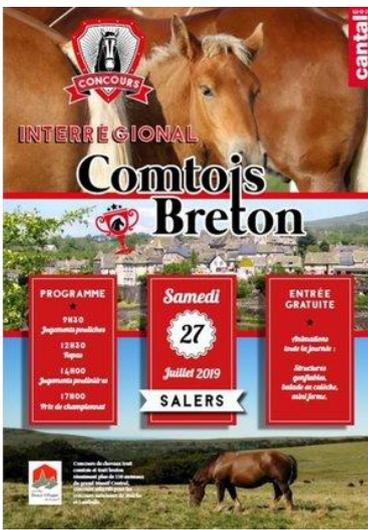
Sa 13 juillet : concert polyphonique de St-Robert dans le Lot-et-Garonne: "Les Choeurs d'Artichauts" - Tarif : au chapeau – 20h30 à l'église St-Mathieu de Salers

Di 14 juillet : commémoration du 14 juillet 1789 - *RDV* à 11h45 sur la place Tyssandier d'Escous pour rejoindre le Monument aux Morts du Cimetière vieux, rue Courbière



Sa 21 juillet : concert de Jeane Manson et ses deux guitaristes – 30 millions de disques vendus et 40 ans de chansons entre 1976 et 2016 - Tarif : 30€ (billetterie à l'OT) – 17h à l'église St-Mathieu





Sa 27 juillet : concours interrégional de chevaux de trait Comtois et Bretons – 150 animaux attendus - Dès 9h30 au Foirail, route d'Aurillac

Ma 30 juillet : cabrettes et accordéons dans les rues de Salers avec l'association « ACAMPAR » - Tarif : au chapeau – 10h à 18h dans les rues de Salers

Sa 3 août : animations de rues autour de la cabrette et de l'accordéon avec l'association « Les Enfants du Trad » - Tarif : au chapeau - 10h à 18h dans les rues de Salers

Lu 5 août : concert du trompettiste Jean-Claude Borelly "Eglise et Musique" – 15 millions de disques vendus dans 23 pays – Tarif : 25€ (billetterie à l'OT) - 20h30 à l'église St-Mathieu



Me 7 août : journée de la vache et du fromage (feu d'artifice) – 14h à 23h dans les rues de Salers

Di 11 août : concert "Comme à l'opéra" par l'ensemble Mozarteum dans le cadre du XXIVème Festival Baroque d'Auvergne – Tarif : 15€ - 18h à l'église St-Mathieu

Je 15 août : gala folklorique de la Sagranière – 11h à 12h30 et 15h30 à 19h sur podiums, place Tyssandier d'Escous, place Charles Maigne et Esplanade de Barrouze

Sa 17 août : concert de l'association "La Voie Saxée" pour découvrir ou redécouvrir le saxophone grâce au quatuor Sax4You – Tarif : au chapeau - 20h à l'église St-Mathieu



Di 18 août : cyclo : passage du

Tour de l'Avenir – Rodeo Charles Maigne

Ma 20 août : cabrettes et accordéons dans les rues de Salers avec l'association ACAMPAR – Tarif : au chapeau - 10h à 18h dans les rues de Salers

Sa 31 août: vide-greniers à Salers – Sur inscription uniquement - 8h à 17h30 dans les rues de Salers

Sa 7 septembre : concours comice race bovine Salers – 7h à 20h au Foirail

Sa 21 et Di 22 septembre : journées européennes du Patrimoine – Programme en cours d'élaboration

Dates indéterminées à ce jour :

- une soirée théâtre, une soirée Contes, trois « café-philos » à la Maison de la Ronade
- ball-trap – en juin, sur le site de la Peyrade